



Assemblée générale

Distr. générale
27 mars 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009*

Titre IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 10

Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement

[Programme 8 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2008-2009)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Direction exécutive et administration	6
B. Programme de travail	8
Sous-programme 1. Pays les moins avancés.	8
Sous-programme 2. Pays en développement sans littoral	11
Sous-programme 3. Petits États insulaires en développement	13
Annexe	
Produits de l'exercice 2006-2007 non reconduits en 2008-2009.	17

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 6 (A/62/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6 (A/61/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

- 10.1 Le programme a été arrêté sur la base de la résolution 55/279, par laquelle l'Assemblée générale a souscrit au Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, adopté lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à Bruxelles, le 20 mai 2001, ainsi que de la résolution 56/227, par laquelle elle a décidé de créer le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, conformément aux recommandations faites par le Secrétaire général dans son rapport du 23 novembre 2001 (A/56/645 et Add.1 et Add.1/Corr.1 et 2).
- 10.2 Le mandat du programme comprend quatre grands volets :
- a) Mobilisation et coordination de l'aide internationale pour l'application effective : i) du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010; ii) du Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit; iii) du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
 - b) Renforcement du suivi et du contrôle de l'exécution des trois programmes d'action;
 - c) Activités de sensibilisation et mobilisation de la communauté mondiale en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement;
 - d) Présentation à la communauté mondiale de rapports sur l'exécution des Programmes d'action de Bruxelles et d'Almaty en tant qu'instruments efficaces de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international pour les trois groupes de pays.
- 10.3 Dans ce contexte, le programme contribuera également à la réalisation des objectifs de développement connexes convenus à l'échelon international en ce qui concerne ces trois groupes de pays, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et des accords internationaux adoptés depuis 1992. On mobilisera un appui international pour renforcer les capacités, ainsi que des ressources techniques et financières supplémentaires pour promouvoir une croissance soutenue et un développement durable. Les activités en faveur de l'égalité des sexes constitueront un aspect important de l'exécution des trois programmes d'action.
- 10.4 Le programme de travail général du Bureau du Haut Représentant s'articule autour de trois sous-programmes interdépendants et complémentaires, le premier consacré aux pays les moins avancés, le deuxième aux pays en développement sans littoral et le troisième aux petits États insulaires en développement.
- 10.5 Pour atteindre les objectifs définis dans chacun des trois grands domaines d'action, le Bureau du Haut Représentant appliquera de front les méthodes et stratégies suivantes :
- a) Engager la communauté internationale à placer les préoccupations des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement en tête des priorités concernant l'application des Programmes d'action de Bruxelles et d'Almaty ainsi que de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;

- b) Mobiliser un appui international et des ressources en faveur de ces trois groupes de pays;
 - c) Assurer un contrôle et un suivi pour promouvoir la complémentarité des initiatives prises par les trois groupes de pays et leurs partenaires de développement;
 - d) Travailler avec les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, dont les organisations régionales, la communauté des donateurs et la société civile, afin que les priorités définies dans chacun des programmes d'action soient pleinement prises en considération;
 - e) Examiner la suite donnée aux sept engagements spécifiquement énoncés dans le Programme d'action de Bruxelles, à savoir : i) encourager une action axée sur la population; ii) assurer une bonne gouvernance aux niveaux national et international; iii) renforcer les capacités humaines et institutionnelles; iv) mettre en place les capacités nécessaires pour que les pays les moins avancés bénéficient de la mondialisation; v) renforcer le rôle du commerce dans le développement; vi) réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement; vii) mobiliser des ressources financières;
 - f) Appuyer la participation effective des pays les moins avancés aux mécanismes intergouvernementaux;
 - g) Établir des partenariats en vue de l'application du Programme d'action d'Almaty, en créant des mécanismes de coordination aux échelons national, sous-régional et mondial;
 - h) Suivre et coordonner l'application des mesures et initiatives concrètes visant à créer des systèmes efficaces de transport en transit dans les pays en développement sans littoral et de transit;
 - i) Promouvoir dans différents domaines la coopération Sud-Sud en faveur des pays appartenant à ces trois groupes;
 - j) Nouer des relations avec toutes les parties prenantes, y compris les partenaires de la société civile et du secteur privé.
- 10.6 Le Bureau du Haut Représentant assume ses fonctions en coopération avec d'autres départements et bureaux du Secrétariat, les organismes des Nations Unies et des entités externes à l'Organisation, notamment le système de centres de liaison pour l'application du Programme d'action de Bruxelles. La coopération avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et les commissions régionales est particulièrement utile au Bureau du Haut Représentant pour l'aider à s'acquitter des tâches qui lui incombent. Le Bureau s'appuie également sur le réseau de coordonnateurs résidents des Nations Unies pour assurer la mise en œuvre des trois programmes d'action dans les pays.
- 10.7 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement ci-après et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 10.1

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2004-2005 (nombre effectif)</i>	<i>2006-2007 (nombre estimatif)</i>	<i>2008-2009 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	1	1	9
Publications isolées	5	13	7
Total	6	14	16

- 10.8 Le montant total des ressources prévues à ce chapitre pour l'exercice biennal 2008-2009 s'élève à 5 283 500 dollars, avant actualisation des coûts, ce qui correspond à une progression de 230 800 dollars, soit 4,6 %. L'augmentation (voir le tableau 10.3) se répartit comme suit :
- Le montant de 46 600 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration correspond aux objets de dépense, autres que les postes, nécessaires pour le fonctionnement du Bureau;
 - L'augmentation nette de 184 200 dollars au titre du programme de travail s'explique par une augmentation de 125 800 dollars, résultant de l'effet-report de la création d'un poste P-3 au cours de l'exercice biennal 2006-2007, et une augmentation de 58 400 dollars au titre des consultants et experts qui servira à financer, d'une part, les services d'experts chargés d'établir des rapports et publications sur les pays les moins avancés et la situation relative au transport en transit et, d'autre part, une réunion d'un groupe spécial d'experts qui sera consacrée aux indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la création d'un système efficace de transport en transit.
- 10.9 L'une des attributions du Bureau du Haut Représentant consiste à mobiliser des fonds extrabudgétaires pour financer la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles et d'autres programmes et initiatives en faveur des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, les fonds extrabudgétaires prévus, d'un montant de 1 120 500 dollars, s'ajouteront aux ressources inscrites au budget ordinaire pour financer diverses activités, notamment l'organisation de réunions régionales chargées d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty, et pour accroître la participation d'interlocuteurs des pays les moins avancés aux sessions de fond du Conseil économique et social.
- 10.10 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, le montant des ressources prévues pour financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèverait à 50 100 dollars, équivalant à deux mois de travail d'un fonctionnaire de la classe D-2 et à deux mois de travail d'un agent des services généraux (autres classes), pris en compte à la rubrique Direction exécutive et administration.
- 10.11 La répartition en pourcentage des ressources prévues au titre du programme pour l'exercice biennal 2008-2009 est indiquée dans le tableau 10.2.
- 10.12 La répartition des ressources nécessaires est récapitulée dans les tableaux 10.3 et 10.4.

Tableau 10.2

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	45,2	–
B. Programme de travail	54,8	100,0
Total	100,0	100,0

Tableau 10.3

Ressources nécessaires, par composante, programme ou sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2004-2005 (dépenses effectives)</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actualisation des coûts</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
A. Direction exécutive et administration	2 296,4	2 340,9	46,6	2,0	2 387,5	135,7	2 523,2
B. Programme de travail	1 693,1	2 711,8	184,2	6,8	2 896,0	150,2	3 046,2
Total (1)	3 989,6	5 052,7	230,8	4,6	5 283,5	285,9	5 569,4

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>2004-2005 (dépenses effectives)</i>	<i>2006-2007 (montant estimatif)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>
Total (2)	567,0	2 849,4	1 120,5
Total [(1) + (2)]	4 556,6	7 902,1	6 689,9

Tableau 10.4

Postes nécessaires

<i>Catégorie</i>	<i>Postes permanents inscrits au budget ordinaire</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>		<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>
			<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	3	3	–	–	–	–	3	3
P-4/3	4	4	–	–	–	–	4	4
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	11	11	–	–	–	–	11	11

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009
Agents des services généraux								
Autres classes	4	4	–	–	–	–	4	4
Total partiel	4	4	–	–	–	–	4	4
Total	15	15	–	–	–	–	15	15

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts : 2 387 500 dollars)

- 10.13 Le Haut Représentant et Secrétaire général adjoint est responsable de l'orientation générale, de la supervision et de la gestion du Bureau dans l'exécution de son mandat et du programme de travail approuvé. Il tient des consultations de haut niveau avec les États Membres, les organismes des Nations Unies, les institutions financières multilatérales et les groupes de la société civile, approuve les rapports et aide le Conseil économique et social et l'Assemblée générale à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes d'action intéressant les trois groupes de pays.
- 10.14 Le Bureau du Haut Représentant aide le Secrétaire général adjoint à s'acquitter de sa tâche et fournit les services d'appui administratif nécessaires au programme de travail.

Tableau 10.5

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer la pleine exécution des tâches prévues et le respect de ses politiques et procédures en ce qui concerne la gestion du programme de travail, du personnel et des ressources financières

Réalisations escomptées (Secrétariat)

a) Bonne gestion du programme de travail au moyen des ressources en personnel et des ressources financières prévues

Indicateurs de succès

a) i) Exécution des produits et fourniture des services dans les délais prévus

Mesure des résultats :

2004-2005 : 85 % des produits exécutés dans les délais prévus

2006-2007 (estimation) : 90 % des produits exécutés dans les délais prévus

2008-2009 (objectif) : 90 % des produits exécutés dans les délais prévus

ii) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu

Mesure des résultats :

2004-2005 : taux de vacance moyen de 7,1 %

	2006-2007 (estimation) : taux de vacance moyen de 3,6 % 2008-2009 (objectif) : taux de vacance moyen de 3,6 %
	iii) Utilisation efficace et efficiente des ressources
	<i>Mesure des résultats :</i> 2004-2005 : 97 % des fonds disponibles dépensés 2006-2007 (estimation) : 100 % des fonds disponibles dépensés 2008-2009 (objectif) : 100 % des fonds disponibles dépensés
b) Prise de conscience accrue des besoins et des problèmes particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement qui exigent l'attention des États Membres et des organisations internationales	b) Accroissement du nombre de déclarations, de résolutions et de décisions dans lesquelles les États Membres traitent des problèmes qui ont été portés à leur attention <i>Mesure des résultats :</i> 2004-2005 : 18 déclarations, résolutions ou décisions 2006-2007 (estimation) : 28 déclarations, résolutions ou décisions 2008-2009 (objectif) : 28 déclarations, résolutions ou décisions

Facteurs externes

- 10.15 Les objectifs et les réalisations escomptées à la rubrique Direction exécutive et gestion devraient être atteints à condition que : a) la communauté des donateurs continue à faire preuve de la volonté politique d'aider les trois groupes de pays à mettre en œuvre les programmes d'action; b) les États Membres participent activement aux réunions pertinentes du Conseil économique et social, de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale et d'autres organes intergouvernementaux.

Tableau 10.6

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	1 852,8	1 852,8	6	6
Autres objets de dépense	488,1	534,7	–	–
Total partiel	2 340,9	2 387,5	6	6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	2 340,9	2 387,5	6	6

- 10.16 Les ressources prévues, d'un montant de 2 387 500 dollars, se répartissent comme suit : a) 1 852 800 dollars pour le financement de six postes; b) 534 700 dollars au titre des autres objets de dépense, compte tenu d'une augmentation de 46 600 dollars pour les voyages du personnel dans le cadre de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty, les services contractuels de traduction et les fournitures et accessoires de l'ensemble du Bureau, les montants étant calculés sur la base des dépenses des exercices précédents.

B. Programme de travail

Sous-programme 1 Pays les moins avancés

Tableau 10.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la qualité de vie des populations des pays les moins avancés en renforçant les moyens dont elles disposent pour améliorer leurs perspectives d'avenir et développer leur pays

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Poursuite de l'engagement en faveur des objectifs et cibles du Programme d'action de Bruxelles

a) i) Nombre de déclarations, résolutions et décisions adoptées aux niveaux mondial et régional en faveur des pays les moins avancés

Mesure des résultats :

2004-2005 : 15 déclarations, résolutions ou décisions en faveur des pays les moins avancés

2006-2007 (estimation) : 18 déclarations, résolutions ou décisions en faveur des pays les moins avancés

2008-2009 (objectif) : 25 déclarations, résolutions ou décisions en faveur des pays les moins avancés

ii) Participation effective des pays les moins avancés à la prise de décisions dans les divers organes intergouvernementaux

- b) Croissance des ressources internationales consacrées aux objectifs et cibles du Programme d'action de Bruxelles
- Mesure des résultats :*
2004-2005 : 25 pays
2006-2007 (estimation) : 50 pays
2008-2009 (objectif) : 50 pays
- b) Croissance des apports de ressources extérieures, allégement plus important de la dette et préférences commerciales en faveur des pays les moins avancés
- Mesure des résultats :*
2004-2005 : 9 pays consacrent plus de 0,1 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays les moins avancés
2006-2007 (estimation) : 12 pays consacrent plus de 0,1 % de leur revenu national brut à l'APD en faveur des pays les moins avancés
2008-2009 (objectif) : 13 pays consacrent plus de 0,1 % de leur revenu national brut à l'APD en faveur des pays les moins avancés
- c) Renforcement de la coordination avec les entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales et multilatérales pour assurer l'application et le suivi intégré du Programme d'action de Bruxelles aux échelons national, régional et mondial
- c) i) Augmentation du nombre d'entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales et multilatérales qui ont intégré le Programme d'action de Bruxelles à leurs propres programmes et font rapport à ce sujet à leurs organes directeurs respectifs
- Mesure des résultats :*
2004-2005 : 20 entités
2006-2007 (estimation) : 20 entités
2008-2009 (objectif) : 22 entités
- ii) Augmentation du nombre de mécanismes nationaux de suivi et d'application du Programme d'action de Bruxelles
- Mesure des résultats :*
2004-2005 : 43 centres de coordination nationaux répertoriés
2006-2007 (estimation) : 46 centres de coordination nationaux répertoriés
2008-2009 (objectif) : 50 centres de coordination nationaux répertoriés
- iii) Augmentation du nombre de rapports nationaux sur l'application du Programme d'action de Bruxelles avec l'appui du réseau de coordonnateurs résidents des Nations Unies

Mesure des résultats :

2004-2005 : 14 rapports de pays avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

2006-2007 (estimation) : 20 rapports de pays avec l'appui du PNUD

2008-2009 (objectif) : 25 rapports de pays avec l'appui du PNUD

iv) Augmentation du nombre d'activités conjointes, notamment groupes de travail, ateliers, séminaires, tables rondes, réunions d'information et publications

Mesure des résultats :

2004-2005 : 6 activités conjointes

2006-2007 (estimation) : 8 activités conjointes

2008-2009 (objectif) : 10 activités conjointes

Facteurs externes

- 10.17 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement s'engagent pleinement en faveur de l'application efficace du Programme d'action de Bruxelles; b) la situation en matière de sécurité et la situation sur le plan politique dans les pays les moins avancés sont propices à la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles; c) des ressources financières externes suffisantes sont débloquées afin d'aider les pays les moins avancés.

Produits

- 10.18 Les produits de l'exercice 2008-2009 seront les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières et séances de la Deuxième Commission (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports annuels faisant le point de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles, devant être soumis à l'Assemblée générale (2);
 - ii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances consacrées à l'examen annuel de l'application du Programme d'action de Bruxelles à l'occasion du débat général de la session de fond (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports annuels faisant le point de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles (2);
 - iii) Réunion ministérielle annuelle des pays les moins avancés : services fonctionnels pour les réunions (2);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : progrès accomplis par les organismes des Nations Unies dans la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles [Forum ouvert sur les partenariats (1)]; *Bulletin d'information* du Bureau du Haut Représentant (8);
 - ii) Publications isolées : coopération Sud-Sud et pays les moins avancés (1); la mondialisation au service des pays les moins avancés (1); amélioration de la prise en main par les pays de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles (1); mobilisation de ressources à l'appui des objectifs du Programme d'action de Bruxelles (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *World Statistics Pocketbook: Least Developed Countries* (2);
 - iv) Manifestations spéciales : tables rondes ministérielles (2); petits déjeuners de travail au niveau ministériel (2); ateliers à l'intention des coordonnateurs nationaux (2); groupe d'appui parlementaire des pays les moins avancés ouvert à tous les partis en faveur du Programme d'action de Bruxelles (1); forum parlementaire des pays les moins avancés : collaboration avec le PNUD, la Banque mondiale et les institutions de Bretton Woods concernant les orientations à suivre avec les pays les moins avancés (2); préparatifs d'un dialogue ou d'une table ronde sur la mobilisation de ressources (1); forum des organisations non gouvernementales (1);
 - v) Supports techniques : publication consacrée aux ateliers réservés aux centres de coordination nationaux (2); bulletin d'information (8).

Sous-programme 2 Pays en développement sans littoral

Tableau 10.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer l'application effective du Programme d'action d'Almaty en répondant aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral grâce à la création d'un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit

Réalisations escomptées (Secrétariat)

a) Application rapide et plus vigoureuse du Programme d'action d'Almaty afin d'instaurer des systèmes efficaces de transport en transit et de réduire les coûts des transactions commerciales

Indicateurs de succès

a) Augmentation du nombre de mesures spécifiques, telles que des procédures de normalisation et de simplification du franchissement des frontières adoptées par des organismes des Nations Unies ainsi que par les pays en développement de transit et les pays donateurs

	<i>Mesure des résultats :</i> 2004-2005 : 200 activités ou mesures 2006-2007 (estimation) : 220 activités ou mesures 2008-2009 (objectif) : 250 activités ou mesures
b) Accroissement des ressources internationales devant permettre de répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral	b) Augmentation de l'APD et des investissements privés et allègement plus important de la dette i) Nombre de pays en développement sans littoral qui consacrent plus de 10 % de l'APD dont ils bénéficient aux secteurs des transports, du stockage et des communications <i>Mesure des résultats :</i> 2004-2005 : 6 pays 2006-2007 (estimation) : 8 pays 2008-2009 (objectif) : 10 pays ii) Nombre de pays en développement sans littoral qui ont atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés <i>Mesure des résultats :</i> 2004-2005 : 7 pays 2006-2007 (estimation) : 8 pays 2008-2009 (objectif) : 10 pays

Facteurs externes

- 10.19 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les pays en développement sans littoral et de transit et leurs partenaires de développement s'engagent pleinement en faveur de la mise en œuvre véritable et dans les meilleurs délais du Programme d'action d'Almaty.

Produits

- 10.20 Les produits de l'exercice 2008-2009 seront les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières et séances de la Deuxième Commission (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport faisant le point de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (1);
 - ii) Réunion ministérielle annuelle des pays en développement sans littoral : services fonctionnels pour les réunions (2);
 - iii) Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty :

- a. Services fonctionnels pour les réunions : services fonctionnels pour l'examen à mi-parcours (2); réunions préparatoires régionales pour l'Afrique (4); réunions préparatoires régionales pour l'Asie et le Pacifique (4); réunions préparatoires régionales pour l'Amérique latine (4);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur l'examen à mi-parcours concernant la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (1);
- iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe spécial d'experts chargé des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la création de systèmes efficaces de transport en transit (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications isolées : situation du transport en transit en Afrique, en Asie et en Amérique latine : progrès accomplis depuis l'adoption du Programme d'action d'Almaty (3);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *World Statistics Pocketbook: Landlocked Developing Countries* (2);
 - iii) Manifestations spéciales : table ronde sur le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (1); table ronde sur le rôle des mesures d'appui international et la participation du secteur privé dans la création de systèmes efficaces de transport en transit (1); table ronde sur l'incidence des mesures de facilitation du commerce en vue de la participation des pays en développement sans littoral aux échanges commerciaux internationaux (1); table ronde sur les initiatives régionales visant à créer une infrastructure régionale de transport en transit en Afrique, en Asie et en Amérique latine et à raccorder les pays en développement sans littoral aux réseaux régionaux (1).

Sous-programme 3 Petits États insulaires en développement

Tableau 10.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir et mobiliser efficacement un appui international en faveur de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Réalisations escomptées (Secrétariat)

a) Renforcement de l'appui international en vue de l'application de la Stratégie de Maurice

Indicateurs de succès

a) Augmentation du nombre d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales et donateurs accordant une attention particulière aux questions intéressant les petits États insulaires en développement

Mesure des résultats :

2004-2005 : 18 entités

2006-2007 (estimation) : 20 entités

2008-2009 (objectif) : 25 entités

b) Renforcement de la collaboration interinstitutions et des partenariats en faveur des petits États insulaires en développement

b) Augmentation du nombre de programmes et d'activités communs, notamment séminaires, tables rondes, réunions d'information et publications

Mesure des résultats :

2004-2005 : 3 programmes communs

2006-2007 (estimation) : 4 programmes communs

2008-2009 (objectif) : 5 programmes communs

Facteurs externes

- 10.21 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les petits États insulaires en développement et leurs partenaires de développement s'engagent pleinement en faveur de la mise en œuvre véritable et dans les meilleurs délais de la Stratégie de Maurice.

Produits

- 10.22 Les produits de l'exercice 2008-2009 seront les suivants :

Autres activités de fond (budget ordinaire) :

- a) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (4); *World Statistics Pocketbook: Small Island Developing States* (2);
- b) Manifestations spéciales : débat sur le degré de préparation des petits États insulaires en développement en cas de catastrophes naturelles – mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 et de la Stratégie de Maurice (1); débat ouvert sur les questions relatives à l'environnement dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice (1); forum ouvert sur la mobilisation d'un appui international en faveur de la Stratégie de Maurice (1); évaluation régionale consacrée à la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice – mer des Caraïbes, océan Atlantique, océan Indien, mer Méditerranée, mer de Chine méridionale et océan Pacifique (1).

Tableau 10.10

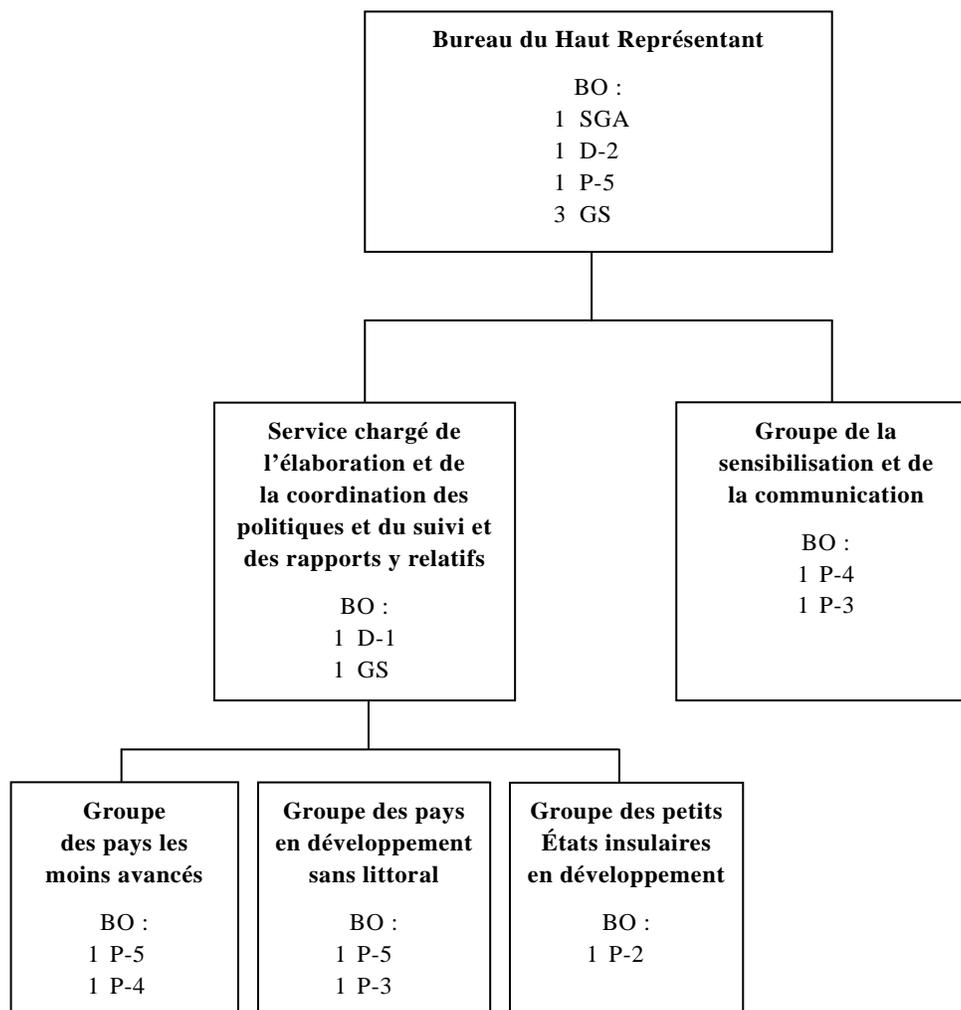
Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	2 589,7	2 715,5	9	9
Autres objets de dépense	122,1	180,5	–	–
Total partiel	2 711,8	2 896,0	9	9
Fonds extrabudgétaires	2 849,4	1 120,5	–	–
Total	5 561,2	4 016,5	9	9

- 10.23 Les ressources prévues, d'un montant de 2 896 000 dollars, se répartissent comme suit : a) 2 715 500 dollars pour le financement de neuf postes; b) 180 500 dollars au titre des autres objets de dépense, pour les services de consultants et d'experts. L'augmentation de 125 800 dollars au titre des postes s'explique par l'effet-report de la création d'un poste P-3 au cours de l'exercice biennal 2006-2007. Le montant prévu pour les autres objets de dépense, en augmentation de 58 400 dollars, permettra de retenir les services de spécialistes qui seront chargés d'aider à l'établissement de rapports et publications sur les pays les moins avancés et la situation relative au transport en transit et de financer une réunion d'un groupe spécial d'experts qui sera consacrée aux indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis dans la création d'un système efficace de transport en transit.

**Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés,
les pays en développement sans littoral et les petits États
insulaires en développement**

**Organigramme et répartition des postes
pour l'exercice biennal 2008-2009**



Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; GS = agent des services généraux,
BO = budget ordinaire.

Annexe

Produits de l'exercice 2006-2007 non reconduits en 2008-2009

<i>A/60/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sans objet	Geography against development: case for landlocked countries (La géographie : un obstacle au développement dans les pays en développement sans littoral)	1	Publication isolée
Total		1	